MEESCHAERT
ASSET MANAGEMENT

Empreinte Océans de MAM Transition Durable Actions

Préserver la biodiversité marine, un enjeu crucial au niveau écologique et économique

Septembre 2021

www.meeschaert-am.com

Introduction

Meeschaert AM, pionnier des gestions responsables dès 1983, a pour ambition de développer des méthodes ISR innovantes, matérialisées par la publication de rapports d'évaluation d'impacts spécifiques et transparents. Après avoir mesuré l'empreinte carbone dès 2015, Meeschaert AM a conçu une empreinte sociale de ses fonds ISR en 2018.

Cette démarche s'est renforcée en 2019, avec la publication des empreintes « eau », « alimentation durable » et « sociale pour une transition juste » du fonds actions de la gamme « Transition Durable », puis de l'Empreinte Océans en 2020.

Pour la deuxième année consécutive, Meeschaert AM réalise l'Empreinte Océans du fonds MAM Transition Durable Actions. Elle met en perspective les enjeux écologiques et économiques de la préservation des océans, ainsi que les solutions apportées par les entreprises investies dans le fonds pour réduire les pressions exercées sur la biodiversité marine. Cette deuxième édition apporte de nouveaux éclairages sur l'impact des rejets des eaux usées et sur les conséquences de la surpêche sur la biodiversité marine.

➢ MAM Transition Durable Actions

MAM Transition Durable Actions investit dans des tendances de long terme répondant à l'urgence climatique et à des problèmes de santé publique devenus des préoccupations majeures pour les gouvernements et les citoyens. Véritable opportunité de croissance, la transition durable est un outil d'innovation, de différenciation et de performance pour les entreprises permettant au fonds de profiter de l'émergence de nouvelles thématiques d'investissement comme les énergies renouvelables, l'hydrogène, les véhicules électriques, les ingrédients naturels, les semi-conducteurs, les bâtiments verts, … des thématiques permettant d'investir aujourd'hui dans le monde de demain.

MAM Transition Durable Actions a obtenu le Label ISR depuis novembre 2019. En 2020, il a été récompensé pour ses performances environnementales par le Climetrics Award*, confirmant ainsi son leadership dans la prise en compte des problématiques climatiques et écologiques et la robustesse de sa méthodologie d'évaluation des entreprises sur ces enjeux. En 2021, il a obtebu deux récompenses aux Trophées de la Finance Responsable : le Prix Espoir Actions Environnement Monde et le 2ème Prix Climat Carbone.

Encours de MAM Transition Durable Actions au 29 avril 2022 : 83 millions d'euros.

Contexte

L'océan, un puits de carbone naturel indispensable

Tout comme les forêts, les mers et les océans sont de véritables lieux de stockage du carbone, et absorbent un tiers des émissions de CO2 humaines. On estime que l'océan concentre 50 fois plus de carbone que l'atmosphère. Plus grand puits de carbone de la planète, les océans produisent également 50% de l'oxygène que nous respirons.
Il y a aujourd'hui quatre fois plus de zones océaniques mortes, sans oxygène qu'il y a 50 ans. 700 sites à travers le globe, souvent sur des côtes et dans des mers semi-fermées, souffrent de faible teneur en oxygène, contre 45 dans les années 1960.

Patrimoine océanique, trésor économique

Les océans produisent de la valeur économique sous différentes formes, telles que l'approvisionnement en alimentation, le commerce et le transport, le tourisme et la protection des côtes.
Les mers et les océans apportent une source directe de revenus économiques pour 500 millions de personnes, qui dépendent des ressources de la pêche pour survivre.
Ces services écologiques et économiques reposent sur une riche biodiversité encore mal connue : si seulement 235 000 des 2 millions d'espèces déjà répertoriées sur la planète se trouvent dans les océans, les scientifiques estiment que 2 millions d'espèces marines supplémentaires restent à découvrir.

* Le Climetrics Award récompense les fonds investissant dans les entreprises ayant le mieux intégré les risques liés au changement climatique, à la gestion durable des ressources en eau et à la déforestation. Ainsi, le fonds MAM Transition Durable Actions se positionne parmi les cinq premiers fonds Actions internationales au sein d'un panel de plus de 1 600 fonds évalués

« Si l'on s'intéresse au Produit marin brut (PMB), l'océan se place alors au 7e rang des pays les plus riches de la planète, entre le Royaume-Uni et le Brésil, avec 2 500 milliards de dollars générés chaque année. »

Source : Novethic, « Préserver l'Océan, un enjeu économique... à 24 000 milliards de dollars », 9 juin 2015.

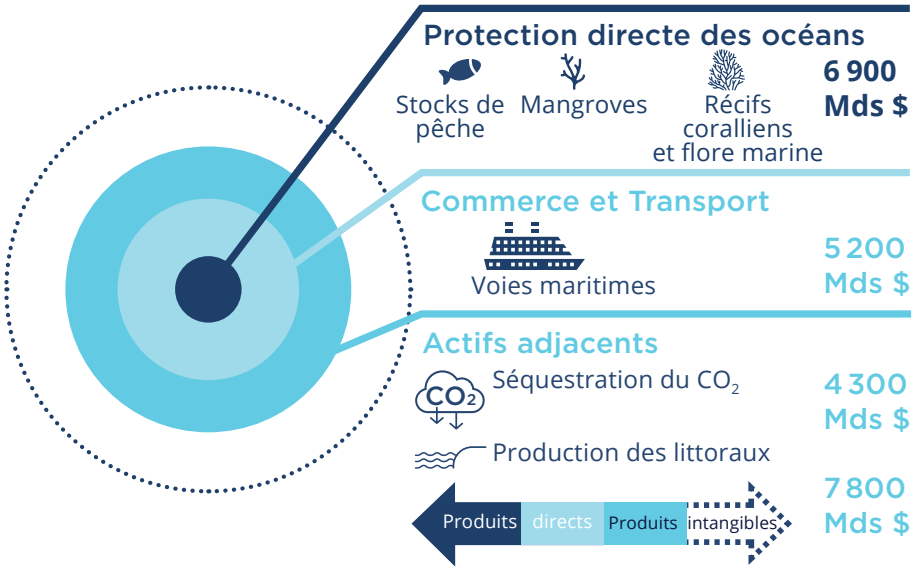

Enjeux liés à la dégradation de la biodiversité marine

L'économie bleue est « l'utilisation durable des ressources océaniques en faveur de la croissance économique, l'amélioration des revenus et des emplois, et la santé des écosystèmes océaniques ».

Source : Banque mondiale

Les océans occupent 70% de la surface de la Terre. Pour autant, ces écosystèmes sont très peu préservés : moins de 1,5% des surfaces océaniques sont protégées et 70% des océans échappent à toute juridiction. Les pressions exercées par l'homme n'ont jamais été aussi fortes (surpêche, destruction des habitats, pollutions).

La biodiversité marine a reculé de 39% et près d'un tiers des espèces de poissons sont menacées d'extinction. Les coraux sont eux aussi touchés : si la moitié a déjà disparu, ils risquent de ne plus exister en 2050.

Si l'océan présente une source de revenus importante pour de nombreuses personnes, sa surexploitation met à risque le futur de la grande économie bleue. Les impacts de l'activité humaine sur la vie aquatique sont nombreux : la pollution océanique responsable de l'acidification des océans et de leur désoxygénation, la collision des baleines avec les bateaux qui augmente de 3 à 4% par an, pollution sonore (le son est 5 fois plus rapide sous l'eau que dans les airs et désoriente les espèces sous-marines).

A ce jour, 75% des récifs du monde sont menacés. Par ailleurs, la pollution plastique constitue une surface aussi grande que la France, l'Allemagne et l'Espagne réunis. Les filets de pêche représenteraient la moitié de ces déchets, néfastes pour la biodiversité, les écosystèmes, la pêche et le tourisme dont certaines populations dépendent.

Sources : Meeschaert AM, Rapport WWF, Global Change Institute, Boston Consulting Group

Contribution de MAM Transition Durable : actions à la préservation des Océans

La thématique de l'océan fait partie intégrante de la gestion du fonds MAM Transition Durable Actions au même titre que la gestion de l'eau, les déchets, les énergies renouvelables etc.

Comment le fonds MAM Transition Durable Actions apporte-t-il une réponse aux principales causes de dégradation et perte de biodiversité marine ?

Ce schéma met en perspective la valeur ajoutée environnementale de l'activité d'entreprises du portefeuille, en matière de préservation de la biodiversité.

Des indicateurs d'impact sont présentés pour chaque thématique de l'Empreinte Océans :

- traitement des eaux de ballast pour lutter contre la prolifération d'espèces invasives
- récupération et recyclage des eaux usées pour lutter contre la pollution chimique et bactériologique
- recyclage pour lutter contre la pollution plastique
- l'alimentation saine et l'aquaculture comme alternatives pour lutter contre la surexploitation des espèces.

Indicateurs d'impact selon les thématiques de l'empreinte océans

Impact 2020 du recyclage plastique des entreprises investies :
- consommation annuelle de 23 millions de personnes
- 1,959 million de tonnes de CO_2 économisées

Impact 2020 du traitement des eaux usées des entreprises investies :
- consommation annuelle de 140 millions d'habitants dans les zones urbaines

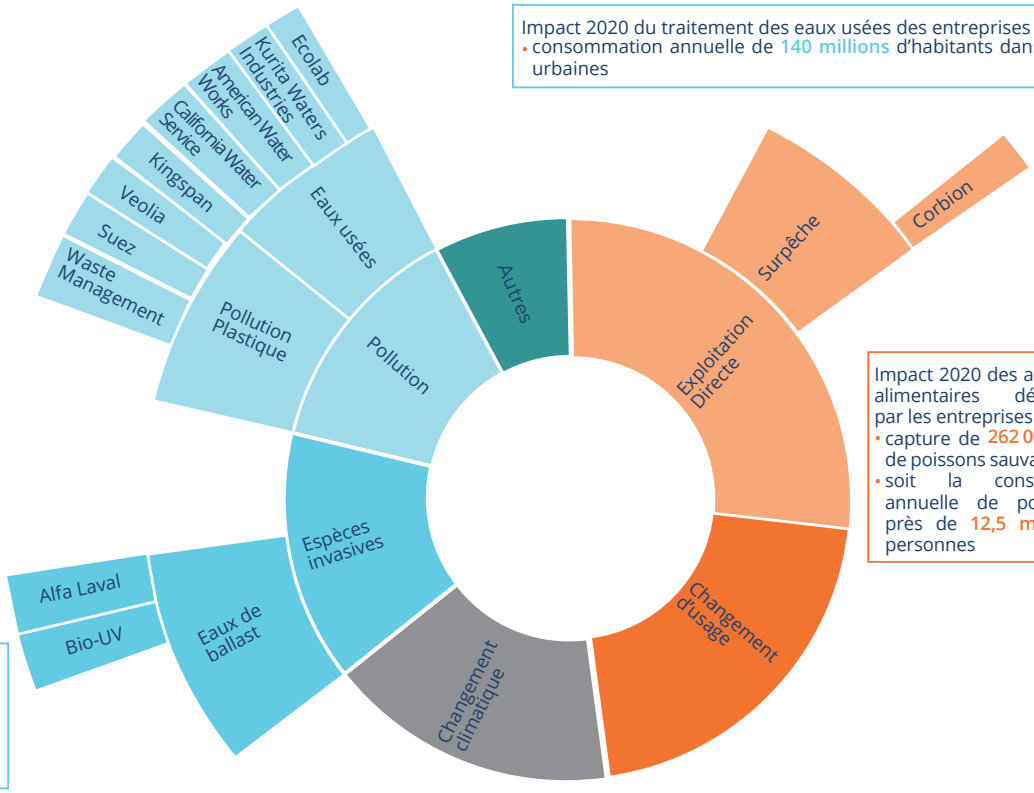

Impact 2020 des alternatives alimentaires développées par les entreprises investies :
- capture de 262 000 tonnes de poissons sauvages évitée
- soit la consommation annuelle de poisson de près de 12,5 millions de personnes

Impact 2020 du traitement des eaux de ballast par les entreprises investies
- 5 100 navires équipés d'un système de traitement des eaux de ballast

Pollution plastique

➢ Enjeux

Il existe un continent de plastique dans les océans, évalué à 3 fois la surface de la France. Chaque année, près de 8 millions de tonnes de plastiques, dont la durée de vie dépasse 450 ans, sont déversées en mer.

Seulement 9% des déchets plastiques sont recyclés dans le monde.
Ces déchets plastiques représentent 75% des déchets marins. Ils peuvent être de taille et de nature très diverses : mégots, sacs plastiques, cotons tiges, emballages plastiques, granulés de plastique, filets et équipements de pêche, etc. Ces rejets massifs dans les écosystèmes marins tuent 1,5 million d'animaux dont 100 000 mammifères par an. Ayant connu une croissance exponentielle depuis les années 1960 (x20), la production de plastique pourrait encore quadrupler d'ici 2050. Le Programme des Nations unies pour l'Environnement estime l'impact économique de la pollution plastique à 8 milliards de dollars par an, la pêche, le commerce maritime et le tourisme étant directement affectés par la pollution plastique.

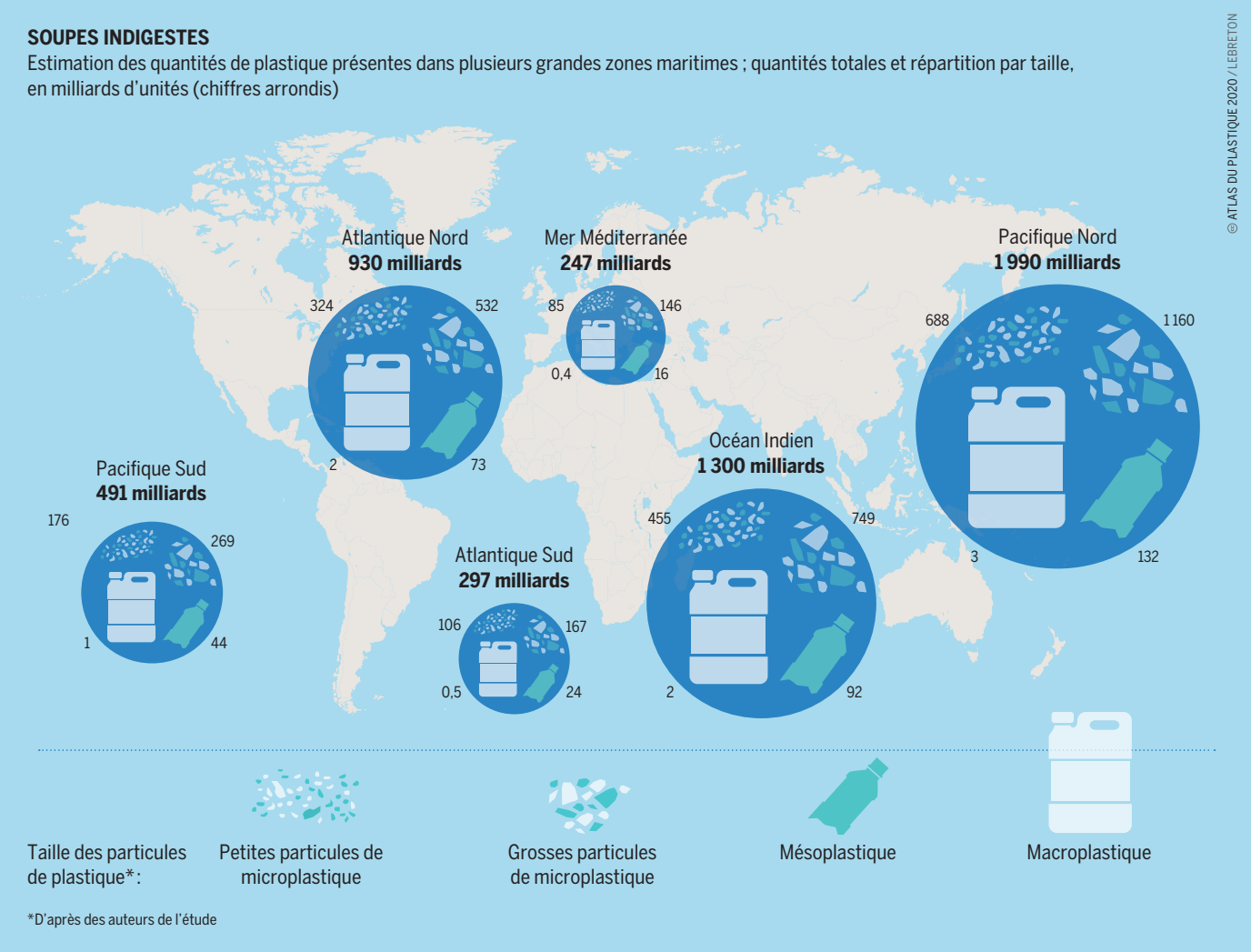

Source : Atlas du Plastique 2020/Lebreton

Le plastique remonte la chaîne alimentaire

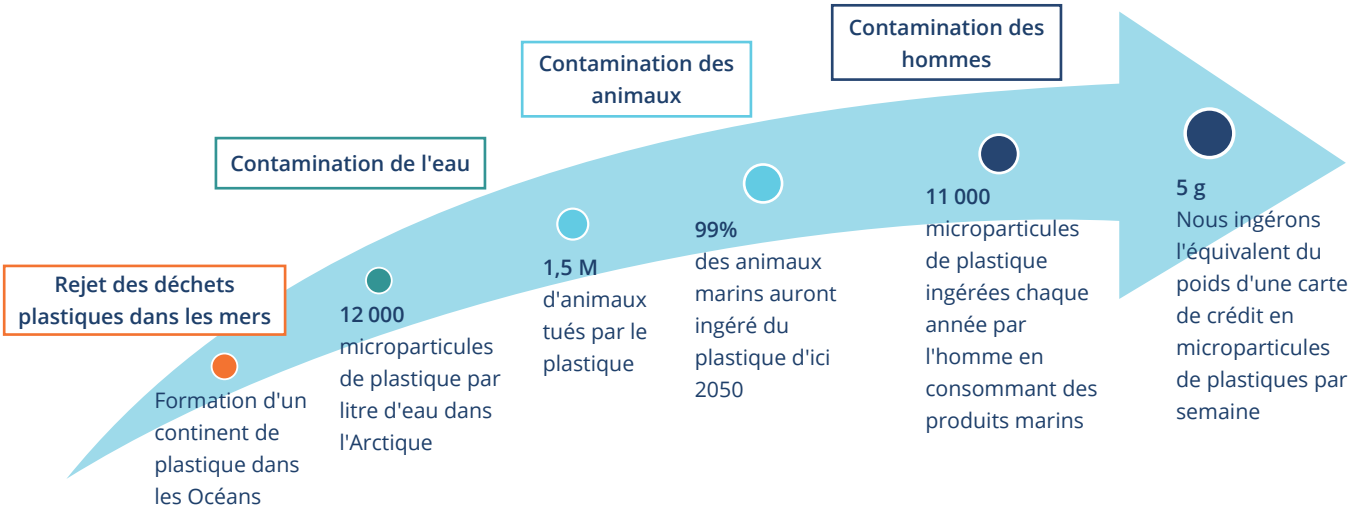

Source : Meeschaert AM

➢ Evolutions réglementaires

La directive européenne adoptée en 2019 interdit certains objets plastiques à usage unique à partir de 2021. La France a introduit en 2015 un objectif de valorisation de 100% des emballages en plastique d'ici 2025. La loi anti-gaspillage prévoit la fin du plastique à usage unique d'ici 2040. En Chine, une interdiction des importations de déchets plastiques depuis 2018, nécessite une reconfiguration des filières de recyclage, avec le développement de nouvelles infrastructures locales aux Etats-Unis et en Europe.

➢ Les enjeux techniques du recyclage des plastiques

Les plastiques sont issus de la pétrochimie, ils regroupent plusieurs molécules organiques auxquelles viennent s'ajouter des colorants et autres additifs qui vont apporter des fonctionnalités aux emballages. Les polymères sont pour la plupart recyclables en théorie, mais les différents additifs eux ne peuvent être éliminés complètement par le recyclage mécanique. Ainsi, seul le plastique clair peut être recyclé, avec cependant une perte de qualité et de certaines propriétés à chaque cycle de recyclage.

Carbios : le recyclage enzymatique pour lever les barrières technologiques

Le procédé de recyclage développé par l'entreprise utilise une enzyme (catalyseur biologique) capable de dépolymériser le PET (polyéthylène téréphtalate) contenu dans différents plastiques et textiles. Les monomères issus de ce processus sont ensuite purifiés en vue de produire un nouveau PET affichant une qualité équivalente au PET issu de la pétrochimie.

Ainsi, il permettra de recycler à l'infini tout type de PET plastiques et textiles, sans perte de qualité.

Ce procédé a le potentiel de traiter 100% des déchets en PET grade résine, soit un gisement supplémentaire annuel de 1,4 million de tonnes en Europe actuellement incinéré ou enfouie à défaut de pouvoir être recyclé.

Selon l'étude menée par la société accompagnée de Deloitte, « une unité industrielle de recyclage enzymatique du PET d'une capacité de production de 40 000 tonnes permettrait d'économiser 48 000 tonnes de CO2 par an en détournant les déchets PET de l'incinération ».

Le premier site opérationnel pilote du groupe devrait entrer en fonction au second semestre 2021.

Réduire les déchets plastiques dans les océans grâce au recyclage : entreprises présentes dans le portefeuille

Veolia

Profil de l'entreprise	
Chiffre d'affaires 2020	**26,010 milliards d'euros**
Effectif	**180 000**
Part du CA dans la collecte et recyclage de déchets	**37%**
CA dans le collecte et le recyclage (en milliards d'euros)	**9,624**
Présence géographique en matière de recyclage	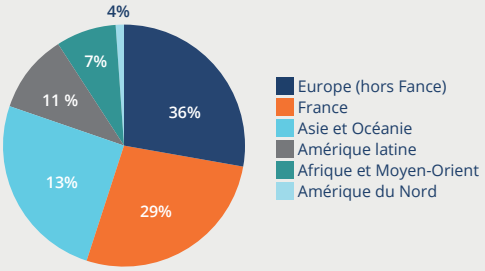
Marché du plastique	
Recyclage plastique (en tonnes)	**391 345**
Infrastructures	En France, 4 centres de transformation du plastique et de 108 centres de tri et traitement. Marché du recyclage plastique en Europe : 32,5% des déchets plastiques ont été recyclés (soit 16,5 millions de tonnes de plastique). Le taux de recyclage a doublé depuis 2006. Source : Plasticseurope, 2018.Marché du recyclage aux Etats-Unis : 3 millions de tonnes (soit 8,6% des déchets plastiques). EPA 2018. Au niveau mondial, marché estimé à 34,8 milliards USD en 2016 (50,36 milliards USD d'ici 2022).
Part de marché local (européen ou américain)	**8%**
Engagement en matière de recyclage plastique	
Objectifs (en tonnes)	610 000 tonnes en 2023.
Innovation / R&D	**Inoveo :** centre de tri haute technologie utilisant un process industriel robotisé innovant doublant le taux de valorisation des déchets. Solutions de recyclage des plastiques (PET, PP, PE, etc.), production de polymères recyclés (ou circulaires) répondant aux plus hautes performances attendues par le marché pour les procédés de recyclage mécaniques. En 2020, acquisition de **TorrePet** (entré sur le marché du recyclage des plastiques en Espagne) : spécialisée dans le recyclage de PET (PolyEthylène Téréphtalate) de qualité alimentaire, et a mis en service une usine de recyclage de PET en Indonésie.
Initiatives complémentaires	Signataire de **« New Plastics Economy Global Commitment »** lancé par la fondation Ellen McArthur en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Cette initiative regroupe plus de 500 signataires souhaitant s'engager pour une économie circulaire pour le plastique. Veolia et Francofil – société spécialisée dans la production de filaments techniques destinés à l'impression 3D – ont choisi de s'associer pour fabriquer et commercialiser des filaments à partir de plastique recyclé.
Impact / Contribution	
Emissions de CO2 évitées (en tonnes)	Emissions de CO2 évitées grâce au plastique recyclé par l'entreprise (comparé à la production d'une tonne de plastique vierge) : 1,6 tonne de CO2 par tonne recyclée. **626 152**
Equivalence en consommation annuelle de plastique	**7,38 millions de personnes**

Source : Meeschaert AM, rapports entreprise

Suez

Profil de l'entreprise	
Chiffre d'affaires 2020	**17,2 milliards d'euros**
Effectif	**86 000**
Part du CA dans la collecte et recyclage de déchets	**42%**
CA dans le collecte et le recyclage (en milliards d'euros)	**7,224**
Présence géographique en matière de recyclage	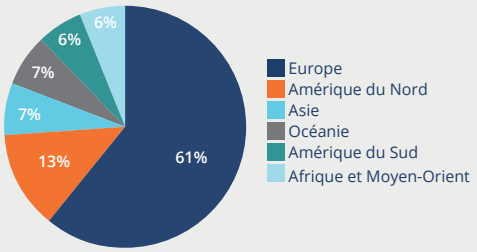
Marché du plastique	
Recyclage plastique (en tonnes)	**397 119**
Infrastructures	9 usines dédiées en Europe. Marché du recyclage plastique en Europe : 32,5% des déchets plastiques ont été recyclés (soit 16,5 millions de tonnes de plastique). Le taux de recyclage a doublé depuis 2006. Source : Plasticseurope, 2018. Marché du recyclage aux Etats-Unis : 3 millions de tonnes (soit 8,6 % des déchets plastiques). EPA 2018. Au niveau mondial, marché estimé à 34,8 milliards USD en 2016 (50,36 milliards USD d'ici 2022).
Part de marché local (européen ou américain)	**13,80%**
Engagement en matière de recyclage plastique	
Objectifs (en tonnes)	860 000 tonnes en 2021.
Innovation / R&D	R&D sur la recyclabilité et le tri optique. Création de **PLAST'Lab**, laboratoire de recherche sur la valorisation et le recyclage des plastiques. 2020 : construction d'une usine de recyclage des déchets plastiques en polymères recyclés en Thaïlande. L'objectif est de traiter 30 000 tonnes de déchets plastiques par an, évitant ainsi 75 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre. Solution **« Floating Marine Litter Tracking »** (FML-Track) lancée en juin 2020 dans le Golfe de Gascogne : détecter et traquer les déchets marins afin d'améliorer la collecte des déchets par les collectivités. L'enjeu est de déterminer l'origine et la destination des déchets à l'aide d'observations vidéométriques et satellitaires. Diverses autres initiatives sont en place pour collecter de manière automatisée les déchets dans les ports de plaisance (déchets flottants, hydrocarbures) ou encore collecter les macrodéchets flottants en mer à l'aide de bateaux.
Initiatives complémentaires	Co-lancement de l'**« Alliance to End Plastic Waste »** : programme de recherche public/privé pour détecter, quantifier et modéliser la dispersion de micro-plastiques, étudier leur impact sur l'écosystème et tester des technologies pour les capter. Signataire de **« New Plastics Economy Global Commitment »**. Partenariat avec « LOOP Industries » pour construire la première usine de production de **plastique recyclé et recyclable à l'infini.**
Impact / Contribution	
Emissions de CO_2 évitées (en tonnes)	Emissions de CO_2 évitées grâce au plastique recyclé par l'entreprise (comparé à la production d'une tonne de plastique vierge) : 1,6 tonne de CO_2 par tonne recyclée. **635 390**
Equivalence en consommation annuelle de plastique	**Près de 7,49 millions de personnes**

Source : Meeschaert AM, rapports entreprise

Waste management

Profil de l'entreprise	
Chiffre d'affaires 2020	**12,445 milliards d'euros**
Effectif	**44 900**
Part du CA dans la collecte et recyclage de déchets	**79%**
CA dans le collecte et le recyclage (en milliards d'euros)	**9,832**
Présence géographique en matière de recyclage	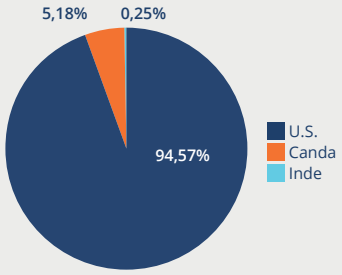
Marché du plastique	
Recyclage plastique (en tonnes)	**403 484**
Infrastructures	103 usines de recyclage où sont recyclés papier, carton, métaux, plastique, verre et matériel de construction. Marché du recyclage plastique en Europe : 32,5% des déchets plastiques ont été recyclés (soit 16,5 millions de tonnes de plastique). Le taux de recyclage a doublé depuis 2006. Source : Plasticseurope, 2018. Marché du recyclage aux Etats-Unis: 3 millions de tonnes (soit 8,6% des déchets plastiques). EPA 2018. Au niveau mondial, marché estimé à 34,8 milliards USD en 2016 (50,36 milliards USD d'ici 2022).
Part de marché local (européen ou américain)	**14,40%**
Engagement en matière de recyclage plastique	
Objectifs (en tonnes)	N.C.
Innovation / R&D	Introduction de **robots de recyclage** en 2017 : usage de caméras sophistiquées pour identifier des objets spécifiques tels que les conteneurs plastiques, les cannettes... Investissement dans **Bigbelly**, système intelligent de gestion des déchets et du recyclage : plateforme de gestion permettant de visualiser en temps réel le niveau de remplissage de chaque corbeille et ainsi d'optimiser les tournées de collecte.
Initiatives complémentaires	Soutien financier vers National Geographic pour le développement de support éducatif destiné à sensibiliser les populations sur la crise du plastique et à changer les comportements de consommation. Collaboration avec plusieurs entreprises pour recycler des contenants plastiques en vêtements.
Impact / Contribution	
Emissions de CO2 évitées (en tonnes)	Emissions de CO2 évitées grâce au plastique recyclé par l'entreprise (comparé à la production d'une tonne de plastique vierge) : 1,6 tonne de CO2 par tonne recyclée.
	645 574
Equivalence en consommation annuelle de plastique	**Près de 7,61 millions de personnes.**

Source : Meeschaert AM, rapports entreprise

Impact 2020 du recyclage plastique des entreprises investies[3] :
- l'équivalent de la consommation annuelle de 22,5 millions de personnes dans le monde
- 1,907 million de tonnes de CO2 économisées

Focus : l'expansion de Veolia

L'acquisition et l'intégration d'une partie des activités de Suez par Veolia permet à l'entreprise de se rapprocher de son objectif de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Cette ambition intègre le renforcement de ses activités à l'international, l'accroissement de l'activité de recyclage (exemple : Veolia va reprendre l'usine de recyclage des emballages, dont plastiques, de Suez en Thaïlande) mais aussi le développement de nouvelles filières et solutions. L'effectif de Veolia passera de 180 000 salariés à 230 000 et son chiffre d'affaires devrait atteindre 37 milliards d'euros contre 26 milliards actuellement.

Des filières pour le plastique recyclé : l'exemple de Kingspan

Certains acteurs ont saisi l'opportunité liée au développement du recyclage des déchets plastiques pour réduire leur recours à des matières vierges. Kingspan, entreprise spécialisée dans l'isolation du bâtiment à haute performance énergétique et bas carbone, a créé un débouché en intégrant du plastique PET recyclé à sa technologie « QuadCore ». Kingspan compte continuer à accroître l'utilisation du plastique recyclé et s'est fixé un objectif : utiliser annuellement un milliard de bouteilles plastiques recyclées d'ici 2025.

3 Méthode d'évaluation : la production de plastique recyclé représente une réduction des émissions de CO2 équivalent de 1,6 tonne par tonne produite comparé à la production d'une tonne de plastique vierge. La consommation annuelle de plastique par personne dans le Monde est estimée à 53 kg
(Source : Rapport WWF, « Pollution plastique : à qui la faute ? », 2019)

Kingspan

Profil de l'entreprise	
Chiffre d'affaires	**4,6 milliards d'euros en 2020**
Part du CA liés aux produits intégrant du plastique recyclé	**N.C.**
Effectif	**15 500**
Marché du plastique recyclé	
Recours au plastique recyclé	**17 190 tonnes** Soit 573 millions de bouteilles PET upcycled Ajout progressif du plastique récupéré dans les oécans.
Infrastructures	166 usines dans le Monde.
Part du marché local (européen ou américain)	Kingspan est le leader sur le marché de l'isolation du bâtiment de haute performance.
Engagement en matière de recyclage plastique	
Objectifs (en tonnes)	Utiliser 500 millions de bouteilles plastiques recyclées en matériaux d'isolation chaque année d'ici 2023 et 1 milliard d'ici 2025.
Innovation / R&D	**Technologie QuadCore :** matériaux d'isolation à haute performance qui intègre du plastique PET recyclé. Déploiement dans les usines (5% utilisent actuellement la technologie QuadCore avec plastique recyclé), les panneaux intégrant ces matériaux peuvent contenir 15 à 18% de plastique recyclé.
Perspectives de développement de cette activité	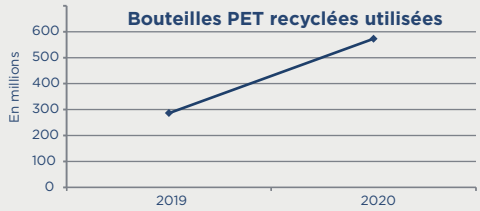
Initiatives complémentaires	5 projets de nettoyage des océans en cours jusqu'en 2025. Partenariat de 3 ans avec l'association « Ecoalf ».
Impact / Contribution4	
Emissions de CO_2 évitées (en tonnes)	La production d'une tonne de plastique PET recyclé émet 348 kg CO2e soit 10 fois moins que pour une tonne de plastique PET vierge (3 410 kg CO2e / t). **52 635**
Equivalence en consommation annuelle de plastique (nombre de personnes)	**324 340**

Impact 2020 de l'utilisation du plastique recyclé des entreprises investies :

- 52 635 tonnes de CO_2 évitées
- la quantité de plastique recyclé intégré à la production équivaut à la consommation annuelle de 324 340 personnes dans le monde

Emissions de CO2eq économisées : 1 959 635 tonnes.
Les entreprises présentées ont recyclé 1 191 948 tonnes de plastique en 2020 et ont intégré 17 190 tonnes de plastique recyclé dans leurs produits, ce qui équivaut à la consommation annuelle de 23 034 340 Français.

4 L'impact est évalué de la manière suivante : la production de plastique PET recyclé représente une réduction des émissions de CO2 équivalent de 3,062 tonnes par tonne produite comparé à la production de plastique PET vierge (Source : Ademe). La consommation annuelle de plastique par habitant dans le Monde est estimée à 53 kg
(Source : Rapport WWF, « Pollution plastique : à qui la faute ? », 2019)

Surexploitation des espèces : les impacts de la pêche sur les océans

Chaque année, ce sont 90 millions de tonnes de poissons, de mollusques et crustacés qui sont capturés. Le marché total de la production halieutique et de l'aquaculture représenterait plus de 170 millions de tonnes selon la Banque mondiale, soit un marché annuel estimé à plus de 360 milliards de dollars. Ces chiffres ne sont pas anodins puisque 60 millions de personnes sont employées dans le secteur primaire de la pêche de capture et de l'aquaculture.

Aujourd'hui, plus d'un tiers des stocks sont surexploités, et 60% sont exploités au maximum. Cela signifie qu'environ 90% des populations de poissons exploitées commercialement sont épuisées ou en voie d'épuisement. Parmi les principales causes de la surpêche, on retrouve la pêche illégale non déclarée et non réglementée (INN) qui est estimée à 20% des captures mondiales[5], soit une perte représentant entre 10 et 23 milliards d'euros chaque année.

Ces poissons pêchés ne sont pourtant pas toujours destinés à l'alimentation humaine. Tandis que 4 millions de tonnes sont réservées à des usages pharmaceutiques, ornementaux etc, plus de 15 millions de tonnes serviront à nourrir les poissons d'élevage. C'est ainsi qu'au total 22 millions de tonnes, soit 25% des captures de poissons qui ne sont pas utilisées dans notre alimentation.

Evolution de la situation des stocks de poissons marins mondiaux depuis 1974

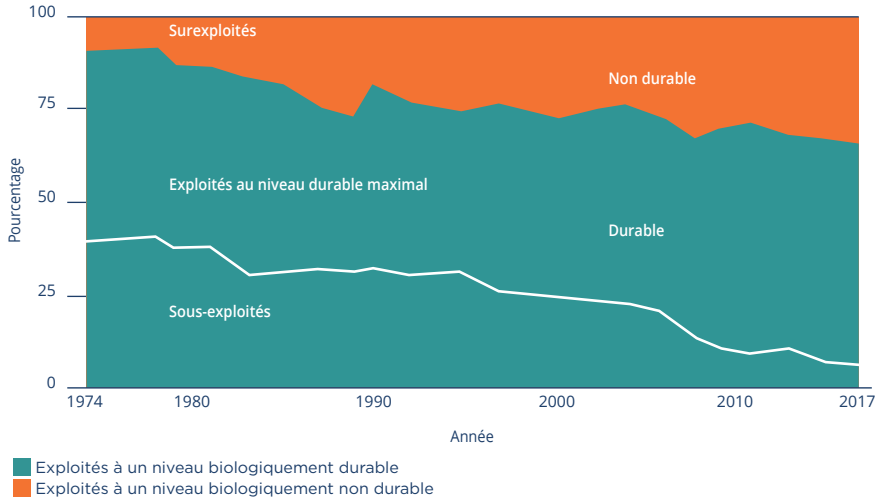

Source : FAO (rapport : http://www.fao.org/3/ca9231fr/CA9231FR.pdf)

La pêche en quelques chiffres

Production halieutique et aquacole mondiale
170 M de tonnes
360 Mds de dollars de revenus annuels
60 M de personnes employées

Aquaculture

46% des poissons vendus proviennent de l'aquaculture

Pêche mondiale

90 M de tonnes capturées par an

- Consommation moyenne de poissons : 21 kg / personne / an
  Principale source de protéines pour 3,2 Mds de personnes
- 20% des captures proviennent de la pêche illégale non déclarée
  Perte représentant entre 10 et 23 Mds €
- 34% des stocks de poissons surexploités
  60% des stocks exploités à leur maximum
- 22 M de tonnes capturées ne sont pas destinées à notre alimentation (25% des captures)

Source : Meeschaert AM

5 WWF https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/peche-illegale-enjeux-et-solutions

Qui capture les poissons et qui les mange ?
Production et consommation de poisson dans le monde

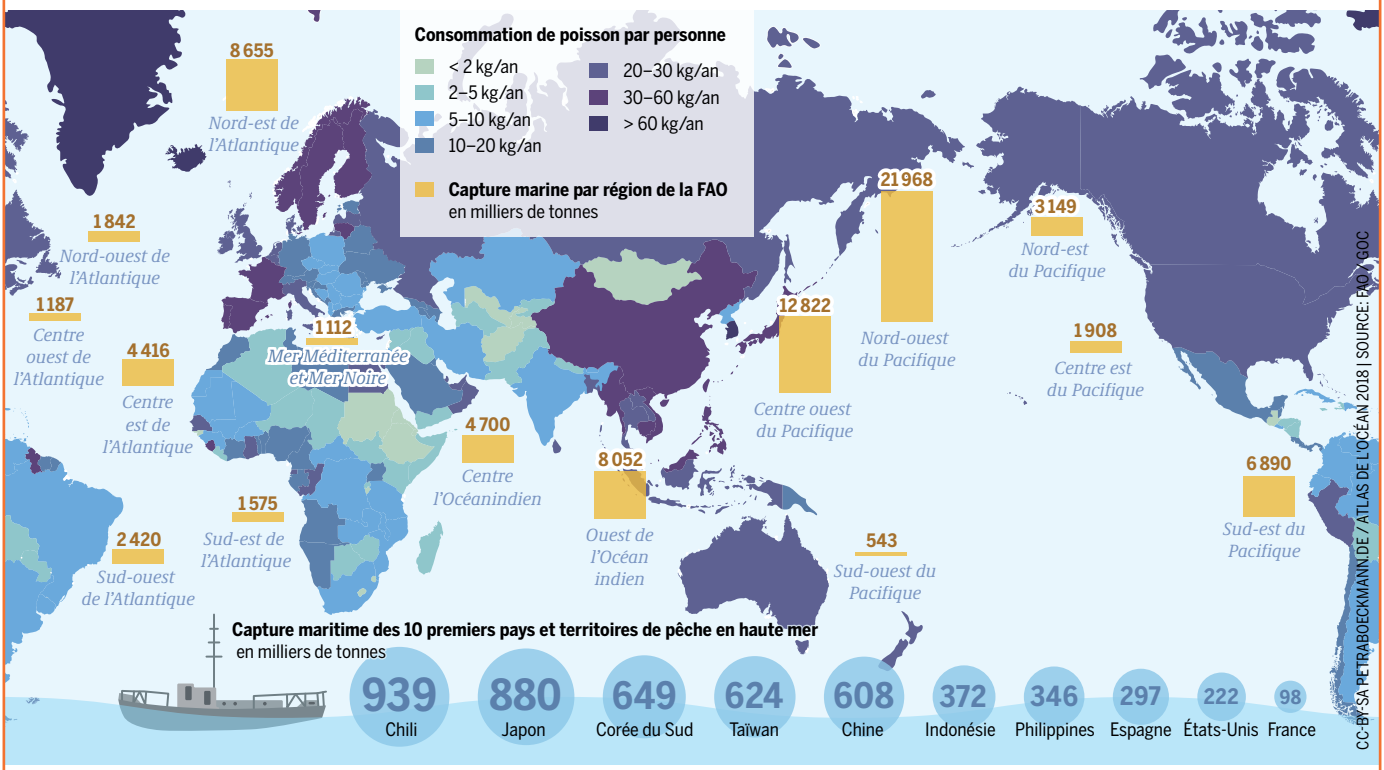

Source : Heinrich Böll Stiftung
https://fr.boell.org/sites/default/files/atlasdelocean2018boell.pdf

On parle de surexploitation des espèces dès lors que les populations ne peuvent plus se reconstituer.

Les effets de la surpêche

Si les ressources marines génèrent une croissance économique, les activités humaines les mettent en péril : la surpêche a fortement fait diminuer les stocks de poissons au cours des dernières décennies. Une pêche trop intensive, qui surexploite un espace réduit en y capturant le plus d'espèces possibles, menace non seulement l'espèce visée mais aussi l'écosystème, dans lequel le poisson évolue. Par conséquence, les captures mondiales stagnent car il y a plus de retraits d'espèce que de naissances. Certaines espèces susceptibles d'être l'objet d'une surpêche sont aussi des prédateurs. Lorsque ces derniers sont retirés de l'écosystème ils cèdent leur place aux espèces dont ils se nourrissaient. Ces espèces prospèrent car elles se retrouvent à un maillon plus élevé de la chaîne alimentaire. De leur naissance à leur décomposition, ces grandes espèces jouent un rôle majeur dans l'écosystème dans lequel elles naissent et leur retrait entraîne des effets néfastes sur le milieu océanique.

La modification des écosystèmes océaniques est aussi due aux rejets de la pêche. Les chalutiers assurent la moitié des captures mondiales, mais leurs filets labourent le fonds des océans, décrochant les coraux et les éponges, et récoltant tout type de poissons sans distinction. Les conséquences de la surpêche sont graves pour les populations qui dépendent du poisson comme principale source alimentaire. De par la modification des écosystèmes et la déplétion des stocks, leur capacité à se nourrir de manière indépendante est fortement limitée. Si certaines pouvaient autrefois vivre du commerce de la pêche et ce de manière durable sans endommager leur espace de travail et de vie, il s'avère de plus en plus difficile pour ces populations de concurrencer les entreprises de pêche à grande échelle.
L'impact est aussi économique : la surpêche et la surcapacité représentent un manque à gagner de près de 80 milliards de dollars par an[6].

6 Source : Banque mondiale

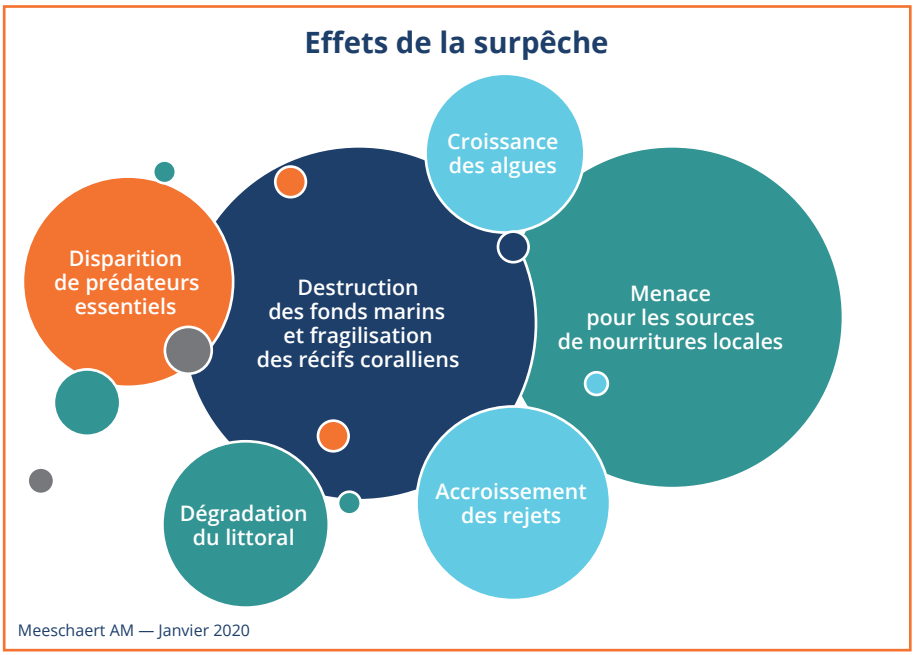

➢ Un enjeu pour une alimentation saine

La santé des océans, des côtes et des écosystèmes d'eau douce est primordiale pour la croissance économique et la production alimentaire. Les poissons et fruits de mer constituent une source de protéines considérable et concourent souvent à l'équilibre des régimes alimentaires. En moyenne à l'échelle mondiale, on consomme 21 kg de poisson par an et par personne. Le poisson compte pour 20% des protéines animales consommées dans le monde, une proportion d'autant plus élevée dans les pays les plus pauvres. En effet, le poisson constitue une source protéique relativement bon marché. Pour environ 3 milliards d'habitants du globe, il s'agit même d'une source vitale. Le poisson est également recommandé pour ses apports en oméga-3 contribuant à un système cardio-vasculaire sain, et permettrait de réduire l'apparition de la maladie d'Alzheimer. Pour autant, de plus en plus de consommateurs s'inquiètent des métaux lourds, dont le méthane, que les poissons ingèrent ; les mollusques et petits poissons contiennent par ailleurs des micro-plastiques qui peuvent se retrouver dans l'organisme des consommateurs.

➢ L'aquaculture : une meilleure gestion de la biosécurité nécessaire

Pour répondre à la demande croissante en protéines, les grands industriels ont développé les aquacultures. Elles permettent de cultiver des algues, des crustacés, des mollusques et des poissons à moindre coût. Leur production a doublé en 20 ans et atteint 120 millions de tonnes aujourd'hui. En effet, 46% des poissons vendus dans le monde sont issus de l'aquaculture, un marché contrôlé pour près de 90% par la Chine.

La biosécurité, qui a trait notamment à l'hygiène de l'élevage (analyses de l'eau, des bactéries et des microbes...) est un enjeu majeur des aquacultures. L'apparition de maladies est un des plus grands obstacles à la croissance et au développement de l'aquaculture durable, provoquant des pertes majeures. La FAO observe par ailleurs dans le secteur, « une tendance à l'apparition et à la propagation rapide d'un nouvel agent pathogène (virus, bactérie ou parasite) responsable d'une nouvelle maladie inconnue, tous les trois à cinq ans environ ».

	Corbion	Givaudan
Profil de l'entreprise		
Activité	Production d'ingrédients alimentaires et de produits biochimiques. Propose des alternatives naturelles.	Producteurs d'arômes et de parfums pour l'industrie agroalimentaire et cosmétiques.
Chiffre d'affaires 2020 en millions d'euros	**987**	**5 846,59**
Répartition du chiffre d'affaires	56% du CA pour « sustainable food solutions ». 1% du CA généré par le segment Incubateur. Ces revenus sont en presque totalité générés par la solution Alga Prime DHA.	**46%** parfum et cosmétiques et 54% goût et bien-être.
Présence géographique	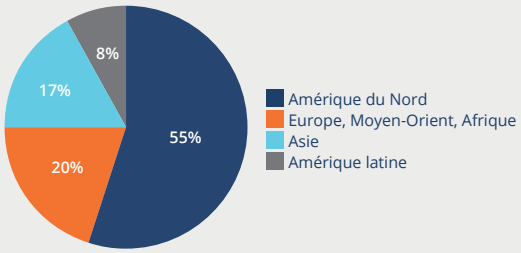	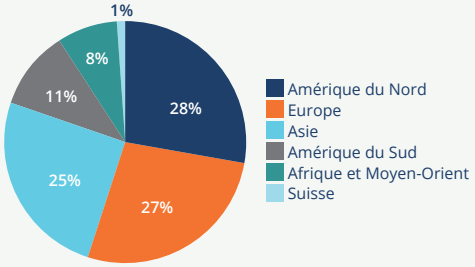
Marché de la pêche		
	90 millions de tonnes de poissons et de mollusques et crustacés qui sont capturés chaque année. La consommation de poisson a été multipliée par 2 depuis les années 1960.	
Engagement pour préserver les espèces. innovation/recherche et développement		
Alimentation	Alga Prime DHA : source d'oméga-3 DHA produits par les algues, teneur environ deux fois plus élevée que ceux trouvés dans les huiles de poisson couramment utilisées, constituant une alternative durable à l'huile de poisson et contribue à réduire la pression sur les populations mondiales de poissons sauvages.	Givaudan entreprend des recherches avec l'université UC Berkeley sur 6 protéines végétales dont le soja, le gluten de blé, la protéine de pois, le pois chiche, les lentilles et les algues. Il existe aussi des alternatives créées en laboratoire à partir de cellules uniques de champignons et bactéries. Les produits à base d'algue ont un faible coût de production et un goût similaire aux poissons et crustacés.
Tests cosmétiques		Le Bioaccumulation testing permet de tester les parfums sans avoir recours aux animaux. Au lieu d'utiliser des poissons pour étudier l'impact des molécules chimiques des parfums, Givaudan a recours à des cellules et enzymes pour évaluer le risque de « bioaccumulation » dans les poissons. A l'origine, il s'agit de s'assurer que les molécules n'iront pas s'accumuler dans les cellules graisseuses des poissons et ainsi entrer dans la chaîne alimentaire animale. Cela permet d'éviter les tests sur animaux et de protéger les espèces aquatiques ainsi que l'environnement.
Impact		
Contribution à la réduction de la dégradation de la biodiversité marine	1 tonne d'oméga 3 AlgaPrime DHA = 40 tonnes de poissons sauvages capturés. **Au total, la capture de plus de 262 000 tonnes de poissons sauvage a été évitée, soit la quantité de poisson consommé par près de 12,5 millions de personnes.**	Les algues kelp peuvent absorber 1 million de tonnes de CO_2 par an, soit 5 fois plus qu'un arbre.

Impact 2020 des alternatives alimentaires développées par Corbion :
la capture de plus de 262 000 tonnes de poissons sauvages a été évitée, soit la quantité de poisson consommée par près de 12,5 millions de personnes chaque année.

Recyclage des eaux usées

Deux milliards de litres d'eaux usées sont rejetés chaque jour sans traitement dans les rivières et les mers, soit environ 80% des eaux utilisées par l'humanité[8]. Ces déversements ont des conséquences désastreuses sur la biodiversité marine : la faune aquatique est la première victime de ces eaux non traitées présentes dans la nature.

Le traitement des eaux usées fait donc partie des enjeux indispensables pour lutter contre la destruction de la biodiversité marine. Il s'agit d'en comprendre les caractéristiques, puis d'identifier les solutions qui existent et de mesurer leur contribution.

Devenir des prélévements mondiaux d'eau douce : consommation et production d'eaux usées par les principaux secteurs consommateurs d'eau (vers 2010)

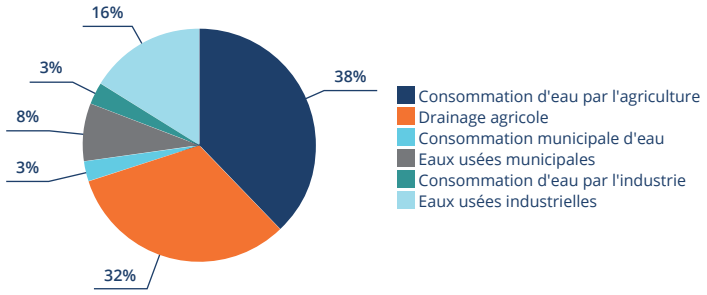

Source : Rapport Mondial des Nations-Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2017, « Les eaux usées : une ressource inexploitée »

➢ Enjeux

Il existe différents types d'altération de l'eau par l'activité humaine. Cette pollution est en effet issue des consommations domestiques (eaux ménagères), des utilisations industrielles et agricoles, ainsi que du ruissellement des eaux pluviales.

Chacune de ces catégories contient des sources de contamination spécifiques, à l'origine de nuisances environnementales et de risques sanitaires significatifs.

Une personne pollue entre 150 et 200 litres d'eau par jour*
80 % des eaux usées sont rejetées sans traitement dans le monde**
2 milliards de litres d'eaux usées sont rejetées chaque jour dans les rivières et dans les mers***

	Catégories	Pollutions	Technologies de traitement
Source de pollution de l'eau	Eaux usées domestiques (eaux vannes et eaux grises)	Débris organiques, solvants, matières organiques azotées, germes fécaux	Assainissement collectif Assainissement non-collectif : micro-stations d'épuration
	Eaux usées industrielles et agricoles	Métaux lourds, phosphates, nitrates	Stations d'épuration : ozone, UV, chlore, traitements physico-chimiques, bactériologiques, déphosphatation, dessablage
	Pollution des eaux pluviales	Produits chimiques, huiles de vidange, métaux lourds, plomb	Filtration

8 Source : Planetoscope
* www.hydrologie-fc.fr
** Environement Magazine
*** Planetocsope - Statitiques
Source : Meeschaert AM

Sans mécanisme de traitement de ces eaux, la pollution bactériologique et organique qui en découle provoque une prolifération d'algues, réduisant alors la quantité d'oxygène dans l'eau. Ce phénomène d'hypoxie détruit l'écosystème marin, menaçant gravement la faune et la flore marine : des « zones mortes » prolifèrent ainsi le long des littoraux, dépassant les 245 000 mètres carré de surface en 2016.

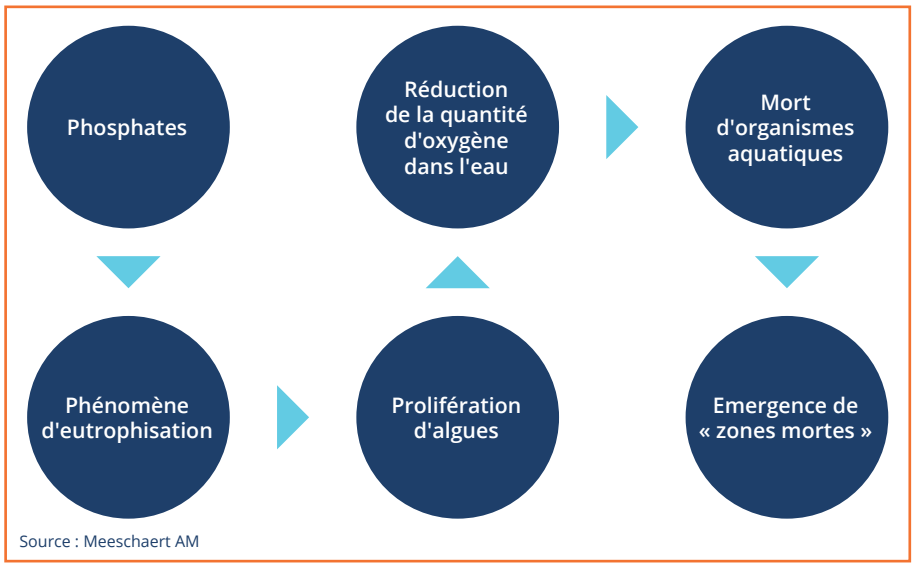

Source : Meeschaert AM

➢ Contexte réglementaire

Au niveau de l'Union Européenne, la problématique d'eutrophisation des océans, liée à la contamination des eaux par les nitrates, a commencé à être appréhendée en 1991, lors de l'adoption de la Directive Nitrates. Cependant, la transposition de cette directive au niveau national a été jugée insuffisante. La Commission a lancé un « Plan d'action pour la sauvegarde des ressources en eau de l'Europe » en 2012, puis un « Plan d'action de l'UE en faveur de l'économie circulaire » en 2015, s'engageant à prendre de nouvelles mesures pour promouvoir la réutilisation des eaux usées après traitement. Dans cette optique, un règlement relatif aux exigences minimales applicables à la réutilisation de l'eau a été adopté en 2020.

➢ Solutions

La réduction de la pollution des océans par les eaux usées nécessite d'actionner deux leviers complémentaires :

- la récupération et le recyclage des eaux usées domestiques et industrielles
- la mise en place de technologies d'économies et de réutilisation de l'eau dans les procédés industriels

➢ Le recyclage des eaux usées

Le recyclage des eaux usées nécessite la mise en place d'un système de récupération puis de traitement. Pour la consommation domestique, il existe deux types d'assainissement, en fonction du lieu d'habitation : collectif (existence de grandes canalisations de collecte, acheminant les eaux usées vers des stations d'épuration) ou non collectif.

En France par exemple, l'assainissement non collectif concerne environ 13 millions de personnes, soit 5 millions d'installations. Au niveau mondial, en 2020, 50% de la population n'a pas accès à des infrastructures d'assainissement permettant de traiter l'eau de manière sûre[9]. Des micro-stations d'épuration autonomes peuvent alors constituer une réponse pour traiter les eaux usées des habitations.

9 Source : Data.unicef.org

Assainissement collectif

	SUEZ	VEOLIA
Profil de l'entreprise		
Chiffre d'affaires 2020 (en millions d'euros)	**17 209**	**26 010**
Estimation de la part du CA dans le traitement des eaux usées en 2020	**39,60%**	**41,90%**
Présence géographique	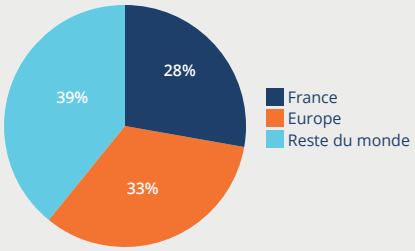	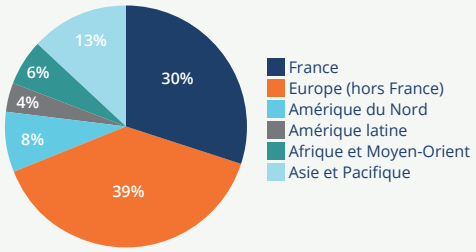
Activité de recyclage des eaux usées		
Recyclage des eaux usées (en millions de litres)	**1 621 000**	**5 200 000**
Activité associée	Distribution d'eau potable et traitement des eaux usées domestiques. Traitement des eaux usées industrielles.« Part verte » du chiffre d'affaires, associée à la taxonomie européenne : 74%.	Assainissement, distribution, ingénierie, conception et construction d'installations de traitement des eaux : 2 737 usines de traitement des eaux usées. 67 millions d'habitants raccordés en assainissement.
Innovation / R&D	Budget R&D global : 103 millions €.	Développement de solutions innovantes, matérialisé par le nombre d'innovations incluses dans au moins 10 contrats signés par le Groupe. Objectif 2023 : 12 (comparé à 2 en 2020).
Initiatives complémentaires	Suivi du système d'assainissement; outil d'aide à la gestion hydrologique et environnementale en temps réel ; prévention des inondations : solution logicielle de suivi en continu (réseau pluvial et eaux usées) et de prévention des risques de débordement du réseau et de pollution dans le milieu naturel. Système d'alerte en cas de pollution aquatique.	Traîtement des flux de pollution sur le littoral en amont. Prévention de la vulnérabilité des territoires. Soutien par la Fondation Veolia d'expéditions menées par la Fondation Tara pour répertorier les micro-organismes et leurs interactions avec l'environnement.

	California Water Service	American Water Works
Profil de l'entreprise		
Chiffre d'affaires 2020 (en millions d'euros)	**672**	**2 743**
Estimation de la part du CA dans le traitement des eaux usées en 2020	**100 %**	**100 %**
Présence géographique	Etats-Unis : 100% Californie, Hawaii, New Mexico, Texas, Washington.	Etats-Unis (principaux Etats : New Jersey, Pennsylvanie, Missouri, Illinois, Californie, Indiana, West Virginia).
Activité de recyclage des eaux usées		
Recyclage des eaux usées (en millions de litres)	**6 678**	**12 500**
Activité associée	Services de traitement des eaux usées à destination de plus de 2 millions de personnes aux Etats-Unis 12 324 km de canalisations d'eau.	Plus grande entreprise côtée américaine dans le domaine du traitement et de la distribution de l'eau, avec un réseau de plus de 85 600 km, desservant 15 millions de clients dans 46 Etats.
Innovation / R&D	Investissement de 298,7 millions de dollars dans les infrastructures d'eau en 2020.	Objectif 2030 : investir entre 22 et 25 milliards de dollars dans la qualité des systèmes de traitement d'eau, l'adaptation des infrastructures et l'efficacité énergétique.
Initiatives complémentaires	Don de plus de 1,7 million de dollars réalisé auprès d'organisations locales en 2020 (accès à l'eau potable, éducation...).	Objectifs à horizon 2030 : Adaptation des systèmes de traitement d'eau pour répondre aux événements extrêmes ; augmentation de l'économie d'eau distribuée de 15% comparée à 2015.

Kingspan

Profil de l'entreprise	
Chiffre d'affaires 2020 (en millions d'euros)	**4 600**
Estimation de la part du CA dans le traitement des eaux usées en 2020	**4 %**
Présence géographique	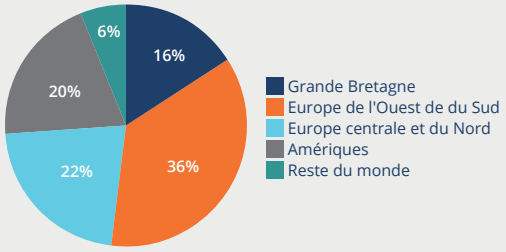
Activité de recyclage des eaux usées	
Recyclage des eaux usées (en millions de litres)	**4,4 (3,4 en 2019)**
Activité associée	Production de stations d'épuration innovantes utilisant des micro-organismes pour détruire les matières organiques polluantes des eaux usées ; microstation d'épuration individuelle ; traitement des eaux usées des habitations en assainissement non collectif, autonome ou semi-collectif.
Innovation / R&D	Budget R&D global : 27,8 millions €.
Initiatives complémentaires	Collecte des eaux de pluies : 21,1 millions de litres en 2020. Objectif 2030 : 100 millions de litres.

Recyclage des eaux usées : 6 840 182 millions de litres.
Soit l'équivalent de la production annuelle moyenne d'eaux usées domestiques de près de 125 millions d'habitants dans les zones urbaines[10].

➢ Les économies d'eau dans les procédés industriels

Afin de réduire le déversement des eaux usées industrielles dans la nature, des systèmes de récupération, puis éventuellement de recirculation de l'eau au sein de l'usine, sont mis en place. Grâce au développement de nouvelles technologies, l'optimisation des procédés industriels permet de réduire la consommation hydrique et donc le volume des eaux usées.

Cycle de l'eau dans un milieu industriel

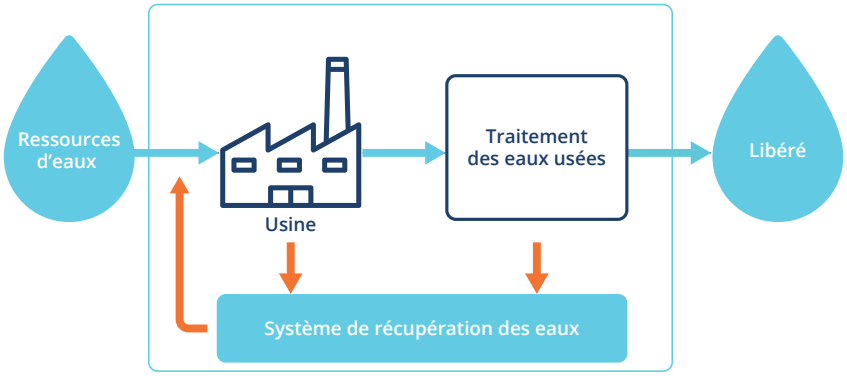

Source : Alfa Laval, Meeschaert AM

10 La quantité d'eaux usées domestiques produite par habitant est évaluée à 150 litres par jour (estimation moyenne : inférieure dans de nombreuses zones rurales, cette production peut dépasser 300 litres dans les grandes zones urbaines, voire 400 litres dans de très nombreuses villes américaines ou suisses).
Sources : Suez Water Handbook ; Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (eau.gouvernement.lu).

	Ecolab	Kurita Water Inds
Profil de l'entreprise		
Chiffre d'affaires 2020 (en millions d'euros)	**9 916**	**2 042**
Activité	Offre de produits et services dans le traitement de l'eau, l'hygiène et la prévention des infections (sécurité alimentaire, usage optimisé de l'eau et de l'énergie, propreté et sécurité). Produits à destination des secteurs alimentaire, hospitalier, industriel et public. Technologies également utilisées dans le traitement de l'eau, le contrôle de la pollution, l'efficacité énergétique, ainsi que des procédés industriels.	Offre de solutions environnementales et de traitement de l'eau (plus de 20 000 entreprises clientes au Japon) ; développement d'un nouveau système de récupération et de recyclage des eaux usées industrielles, destinées à être réutilisées par les entreprises.
Répartition du chiffre d'affaires	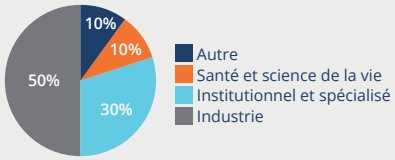 Le traitement et et les économies d'eau sont intégrés dans la branche « Industries globales ».	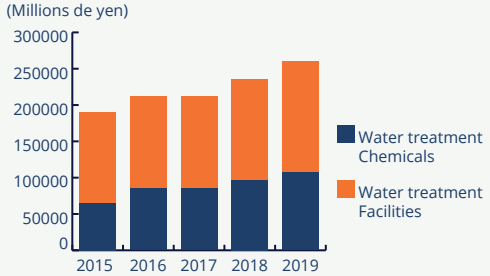
Présence géographique	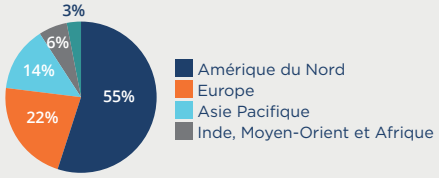	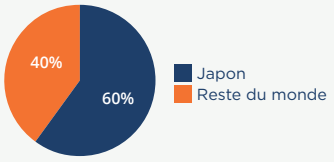
Economies d'eau		
Economies d'eau (en millions de litres)	**779 794**	**55 180**
Innovation / R&D	Equipe de 1 200 scientifiques, ingénieurs et techniciens spécialisés ; + de 9 400 brevets et 16 centres technologiques internationaux.	Détention de 4 088 brevets dans l'amélioration des fonctions de l'eau, le recyclage des ressources, la réduction de l'impact environnemental et l'amélioration de la productivité industrielle (économies d'eau et d'énergie).
Perspectives	Objectifs à horizon 2030 : atteindre un impact positif sur l'eau par la récupération de plus de 50% de l'eau extraite et l'obtention de la certification « Alliance for Water Stewardship Standard » dans les zones à stress hydrique. Permettre aux clients d'économiser 1 100 milliards de litres, soit l'équivalent des besoins en eau d'un milliard de personnes.	**Objectif 2023 :** augmentation des économies d'eau pour atteindre 240 000 millions de litres.
Equivalence en consommation annuelle (nombre d'habitants)	**1 080 015**	**76 424**

Source: https://www.planetoscope.com/consommation-eau/239-consommation-d-eau-dans-le-monde.html

Economies d'eau réalisées : 834 974 millions de litres.
Soit l'équivalent de la production annuelle moyenne d'eaux usées domestiques de plus de 15,2 millions d'habitants dans les zones urbaines[11].

Impact 2020 des entreprises dans le recyclage des eaux usées et les économies d'eau :
le recyclage des eaux usées et les économies d'eau permises par les entreprises présentes dans le portefeuille représentent au total l'équivalent de la production annuelle moyenne d'eaux usées domestiques de plus de 140 millions d'habitants dans les zones

11 La quantité d'eaux usées domestiques produite par habitant est évaluée à 150 litres par jour (estimation moyenne : inférieure dans de nombreuses zones rurales, cette production peut dépasser 300 litres dans les grandes zones urbaines, voire 400 litres dans de très nombreuses villes américaines ou suisses).
Sources : Suez Water Handbook ; Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (eau.gouvernement.lu)

> « Parmi les milliers d'organismes marins qui voyagent avec les eaux de ballast, certains parviennent à conquérir leur territoire d'arrivée, entraînant parfois des bouleversements pour l'écosystème local. »
>
> (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, Ifremer)

➢ Enjeux

La forte croissance du transport maritime international génère des dommages importants sur la biodiversité marine. La circulation via les eaux de ballast d'organismes marins (microalgues, plancton animal, larves…) perturbe en effet la biodiversité locale. Les eaux pompées dans les réservoirs des navires (appelés ballasts) pour optimiser leur navigation, sont ensuite larguées dans des milieux maritimes éloignés de leur lieu d'origine.

Or, l'opération de vidange est un puissant facteur de dispersion d'espèces exotiques, pouvant devenir invasives vis-à-vis de la biodiversité locale.

➢ Evolutions réglementaires

En 2017, la « Convention Internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires » a été adoptée par l'Organisation Maritime Internationale. Elle contraint les nouveaux navires à s'équiper d'un système de traitement des eaux de ballast. Depuis septembre 2019, le second volet de la convention impose aux navires existants de s'équiper d'un tel système d'ici cinq ans. L'objectif est de stopper la prolifération des espèces invasives liée aux déchargements des eaux de ballast.

L'obligation d'application de la réglementation a été décalée d'un an et doit désormais être effective d'ici septembre 2025.

➢ Marché mondial du traitement des eaux de ballast

34 000 bateaux actuellement en circulation devraient s'équiper d'un système de traitement des eaux de ballast utilisant la technologie des ultra-violets à horizon 2025. La technologie UV, qui représente 25% des technologies utilisées, permet de ne générer aucun sous-produit corrosif ou nuisible, contrairement à l'injection de produits chimiques qui sont hautement toxiques. Cette technologie fonctionne quels que soient les niveaux de salinité et de température de l'eau, contrairement à l'électrolyse ou électro-chloration

- 10 milliards de m3 d'eau de mer transitent via les ballasts chaque année, dont 22 millions déchargés le long des côtes françaises.
- 60% des espèces invasives seraient liées au trafic maritime, soit par les ballasts, soit par la coque des bateaux.

Source : Ifreme

Répartition du marché du traitement des eaux de ballast par technologie

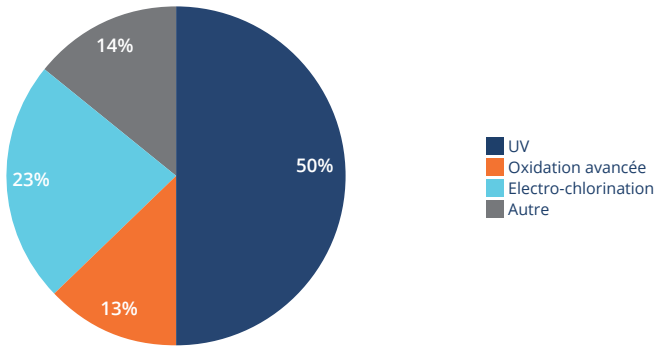

Source : Meeschaert AM

Lutter contre les effets néfastes des eaux de ballast sur la biodiversité marine : entreprises présentes dans le portefeuille

	BIO UV Group	Alfa Laval
Activité		
Poids de l'activité eaux de ballast	47% du CA du groupe : hausse de 43% (+4,4 M€) entre 2019 et 2020, chiffre d'affaires de 14,6 M€ en 2020 Pic des équipements de navires envisagé entre 2022 et 2024.	1%, soit 40 M€ en 2017.
Traitement des eaux de ballast		
Caractéristiques des produits	**Gamme BIO-SEA® :** combinaison de deux technologies (filtration mécanique et traitement UV-C) au sein d'une même unité. **BIO-SEA Small Flow Rate :** conçue pour les petits navires de type Yacht, traitement des petits débits Acquisition de Triogen : spécialiste mondial de la conception et fabrication de systèmes de traitement de l'eau par l'ozone, les ultraviolets et la technologique AOP (« Advanced Oxidation Process », combinaison des technologies Ozone et UV-C).	**Alfa Laval PureBallast** (troisième génération) PureBallast fait partie des activités « Marine Environmental » au sein de la division Marine d'Alfa Laval.
Capacité de traitement des produits	Traitement des débits de **10 à 2 000 m3 / h.**	De **87 m³ / h à 3 000 m³ / h** (précédemment le minimum était de 250 m3 / h).
Nombre de bateaux équipés	Depuis sa création, **200 navires** équipés avec les systèmes Bio-SEA®.	Plus de **5 000 systèmes** vendus et des centaines installés en remise à niveau.
Part de marché (en %)	**5%**	**35%**
Potentiel de développement		
Investissements réalisés	Entre 2011 et 2018 : 10 M€ investis pour développer la technologie UV.	2,5% de ses revenus annuels investis dans la R&D.
Historique du développement de l'activité	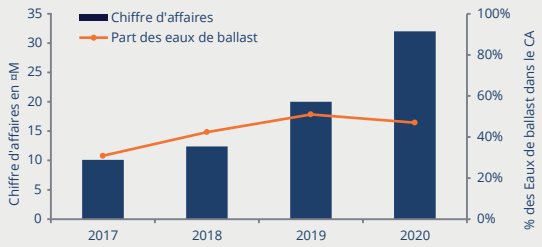	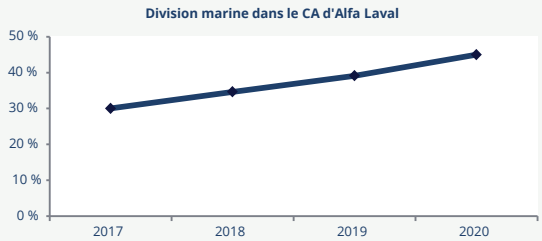
Impact		
Contribution à la réduction de la dégradation de la biodiversité marine	5% des parts de marché apportant une solution à 60% des cas d'introduction d'espèces invasives.	35% des parts de marché apportant une solution à 60 % des cas d'introduction d'espèces invasives.

Impact 2020 lié au traitement des eaux de ballast par les entreprises investies :
5 200 navires ont été équipés d'un système de traitement.

AVERTISSEMENT
Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription.
Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur.
Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations (DIC) des FCP (disponible gratuitement auprès de Meeschaert AM et/ou sur le site internet www.meeschaert-am.com) et en particulier de la rubrique « profil de risque ».
Meeschaert AM décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales.
Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite

Les informations concernant le fonds MAM Transition Durable Actions sont issues du prospectus daté du 01/10/2021.

A travers l'achat du papier - issu de sources responsables - sur lequel cette publication est imprimée, Meeschaert AM participe à la gestion durable des forêts.

Contact

Interlocuteurs dédiés aux CGP et Institutionnels

Meeschaert AM
- David Zerbib, Directeur Commercial
  01 53 40 24 10 - dzerbib@meeschaert.com

- Anna Nejjar, Relations Partenaires
  01 53 40 23 93 - anejjar@meeschaert.com

Interlocuteur dédié aux particuliers

Meeschaert Gestion Privée
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15
01 53 40 20 20 - contact@meeschaert.com

La liste des commercialisateurs n'est pas exhaustive dans la mesure où, notamment, l'OPCVM est admis à la circulation en Euroclear. Ainsi certains commercialisateurs peuvent ne pas être mandatés ou connus de la société de gestion.

Groupe Meeschaert : principales activités

Meeschaert Gestion Privée

- Conseil en stratégie patrimoniale et fiscale
- Gestion conseillée
- Gestion sous mandat
- Investissements immobiliers

Meeschaert Asset Management

- Gestion d'OPC
- Fonds dédiés
- Fonds ISR et de partage

Meeschaert Family Office

- Conseil, gestion et transmission du patrimoine de la famille
- Aide à la sélection et supervision d'experts
- Philanthropie

MEESCHAERT
ASSET MANAGEMENT

Meeschaert Asset Management - Société de gestion agréée par l'AMF - Numéro GP-040 00025 - Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris Ce document est établi par Meeschaert AM. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque commercialisateur, distributeur ou conseil. Il a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription d'un produit ou d'un service. Meeschaert AM attire l'attention des investisseurs sur le fait que tout investissement comporte des risques, notamment des risques de perte en capital. Meeschaert AM rappelle que préalablement à tout investissement, il est nécessaire de se rapprocher de son conseil pour évaluer et s'assurer de l'adéquation du produit ou du service en fonction de sa situation, de son profil et de ses objectifs. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Meeschaert AM à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.Le fonds présenté est exposé à différents risques et notamment à un risque de perte en capital. Les informations légales concernant les OPC, notamment les prospectus complets sont disponibles sur demande auprès de la société ou sur le site Internet www.meeschaert-am.com. Les informations contenues dans ce support sont issues de sources considérées comme fiables, à sa date d'édition. Source Meeschaert AM, Thomson Reuters, Bloomberg

Rapport empreinte océans VL 102023